

Voter en France

Pourquoi est-ce qu'on peut voter ?

- La France est une république démocratique

(démos : peuple et kratos : pouvoir)



Le peuple élit ses représentants



= 1 voix



= 1 voix

Qui sont les électeurs ?



Pour avoir le droit de voter, il faut :

- 18 ans être majeur



- avoir la nationalité française



- être inscrit sur les listes électorales

-  ne pas être privé de son droit de vote (suite à une condamnation)

Qui peut être éligible *?

Pour être **candidat**, il faut :

- un âge minimum (18 ans, 23ans selon l'élection)

- être électeur

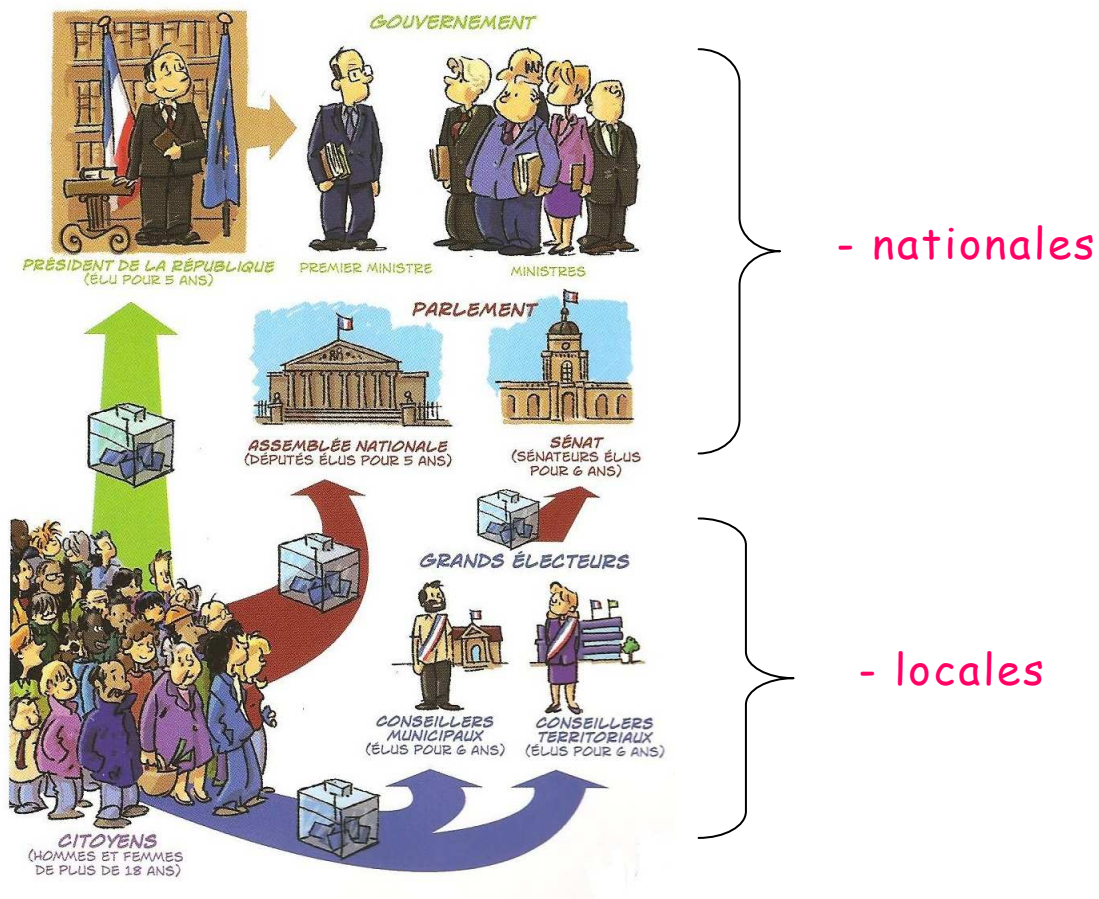


-  ne pas être privé de son éligibilité (suite à une condamnation)

- avoir le soutien d'un parti politique

Pour qui ou pour quoi est-on amené à voter ?

- les élections politiques (on désigne les représentants)



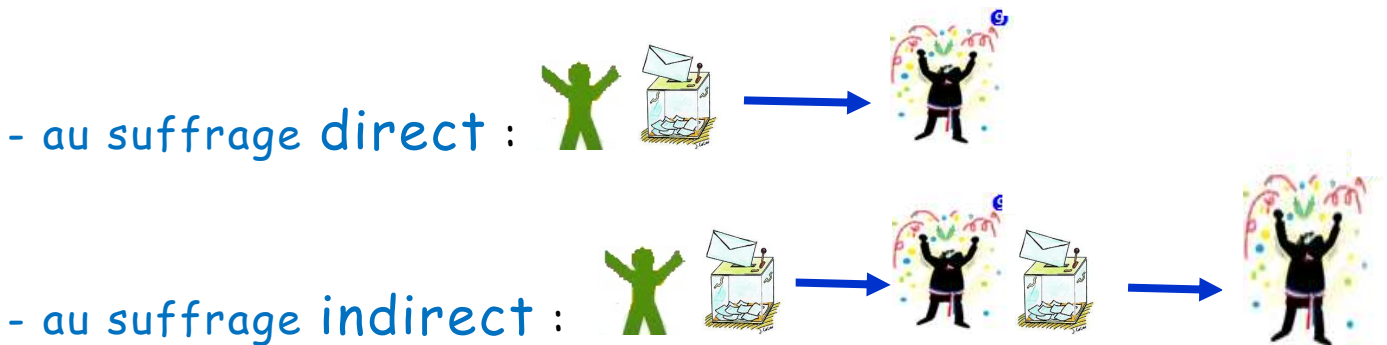
- référendum : Les électeurs votent par OUI ou NON à une question



- **élections non politiques** : on désigne les représentants dans le monde du travail ou des associations (délégués du CVS par exemple)...

Quelles peuvent être les modalités du scrutin ?

Scrutin = vote



- **uninominal** : on vote pour une personne

Mr DUPONT

- **plurinominal** : on vote pour une liste de candidats

Mr DUPONT
Mme BALIVO
Mr NOEL
...

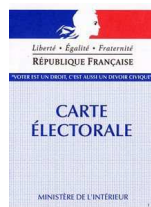
- **secret** :  + 

- **public** : vote à main levée



Quels sont les documents à fournir pour pouvoir voter ?

Le jour du vote, je présente ma carte d'électeur : elle prouve que je suis inscrit sur les listes électorales.



= mon nom sur



Je présente aussi **une carte d'identité**, avec ma photo, pour prouver qui je suis : elle est obligatoire.



OBLIGATOIRE pour voter

👉 Comment faire si je ne peux pas me déplacer pour voter ?



procuration



mandataire



procuration

0 €



au commissariat
ou gendarmerie

Au - **1 mois avant le vote**

Durée maxi 1 an

<http://larbreapalabres.eklablog.com/>

Et si je suis porteur d'un handicap ?

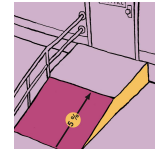


Source : site du ministère de l'intérieur

1. Le choix du matériel et des bureaux de vote :

La ville peut faire des aménagements :

- des plans inclinés pour rendre accessible les lieux



- isolements élargis



2. La possibilité de se faire accompagner :

La personne aide



- à mettre le bulletin dans l'enveloppe
- à mettre l'enveloppe dans l'urne
- à signer

3. L'envoi de la propagande à domicile :

On choisit son bulletin à la maison avant d'aller voter



4. Le vote par procuration :




👉 Et si je ne veux pas voter ?

En France, le vote est un droit et un devoir mais il n'est pas une obligation .

Le fait de ne pas participer à un vote s'appelle l'abstention.

Alors ??? Qui a gagné ?

Pour gagner à la **majorité absolue**, il faut obtenir plus de la moitié des votes exprimés. (+ de 50%)

52 % → 

A la majorité relative : c'est celui qui obtient le plus de voix qui gagne

ex : A : 25 voix , B : 38 voix et C : 19 voix → c'est B qui a gagné !